

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 juin 2021 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy et Louis Cimon, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Martin Laplaine conseiller

2021-06-235 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-06-236 PAIEMENT DE FACTURE. TECHNOREM INC.

CONSIDÉRANT la facture #6504 de la société TechnoRem inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture #6504 de la société TechnoRem inc., au montant de 5 905.00 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit financée via les surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-06-237 OCTROI DE CONTRAT. DEMANDE DE SOUMISSIONS 2021-19-TP - SERV. PROF. PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN CORRIDOR PIÉTON SUR LA RUE SAINT-JOSEPH.

CONSIDÉRANT que le 4 juin 2021, la direction du greffe a procédé à une demande de soumissions par voie d'invitations écrites afin de recevoir des offres de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aménagement d'un corridor piéton sur la rue Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 15 juin 2021 à 11 h 05;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues soit :

- Groupe Civitas inc.
- Shellex Groupe Conseil

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été formé le 15 juin 2021;

CONSIDÉRANT les pointages établis par le comité de sélection selon les critères inscrits au document de demande de soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aménagement d'un corridor piéton sur la rue Saint-Joseph à la société Groupe Civitas inc. pour un montant de 51 817.50 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit financée à même le règlement 2020-991.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-06-238 AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.

- Je, Stéphane Roy, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement 94-604 relatif à la circulation et à la sécurité publique sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Stéphane Roy, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2021-06-239 APPEL DE PROJETS - SOUTIEN FINANCIER AUX MUNICIPALITÉS - SAINES HABITUDES DE VIES DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT le contexte d'urgence actuel dû à la pandémie et ses conséquences sur la santé des personnes âgées;

CONSIDÉRANT le soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*;

CONSIDÉRANT que cette politique soutient les municipalités qui souhaitent améliorer, maintenir ou développer les services offerts aux aînés en saines habitudes de vie, dans le contexte de la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT l'invitation lancée par l'organisme *Espace Muni* à l'ensemble des municipalités, en partenariat avec un organisme à but non lucratif du milieu, à présenter des initiatives visant l'adoption ou le maintien de saines habitudes de vie chez les personnes âgées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et le projet décrit en annexe de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil autorise madame Mylène Letellier à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis afin de procéder à la demande de financement relative à l'appel de projets lancé par l'organisme Espace Muni dans le cadre de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-06-240 NOMINATION. CONSEILLÈRE PROJETS SPÉCIAUX

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de la Ville dans le cadre de différents projets;

CONSIDÉRANT que madame Mylène Letellier est déjà à l'emploi de la Ville;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction générale;

CONSIDÉRANT le nombre de mandats réalisés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et la direction des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Mylène Letellier au poste de conseillère en projets spéciaux;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la politique administrative de rémunération du personnel-cadre intermédiaire, classe D-1, échelon 1.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-06-241 ABOLITION. POSTE DE TECHNICIENNE EN LOISIRS

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil procède à l'abolition du poste de technicienne en loisirs occupé par madame Mylène Letellier.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 11.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 13.

2021-06-242 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 19.

ADOPTÉE à l'unanimité